



PRÉSIDENCE

CABINET DU PRESIDENT

## COMMUNIQUE

Le Président du Conseil de l'Université de Lomé porte à l'intention des nouveaux bacheliers que, pour le compte de l'année académique 2023-2024, il est ouvert un concours d'entrée à l'Institut des Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts (ISICA) pour une formation en Licence Professionnelle dans les parcours suivants :

- **Communication des Organisations ;**
- **Journalisme ;**
- **Publicité et Arts Graphiques.**

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

1. une demande manuscrite adressée au Directeur de l'ISICA ;
2. une copie simple de l'acte de naissance ;
3. une copie simple du relevé de notes du baccalauréat deuxième partie ;
4. une copie simple du relevé de notes du baccalauréat première partie ;
5. des copies simples des bulletins de notes des classes de seconde, première et terminale ;
6. une quittance (portant le nom du candidat) pour les frais d'étude de dossier d'un montant de dix mille (10 000) francs CFA pour les ressortissants des pays de la zone UEMOA et de quinze mille (15 000) francs CFA pour ceux des pays hors zone UEMOA.

Le dossier de candidature ainsi constitué est déposé au secrétariat du Service des Examens de l'ISICA tous les jours ouvrables, **du 04 au 15 septembre 2023 de 08h à 12 h et de 15h à 17h.**

Le concours comporte deux (2) phases :

- la présélection basée sur étude de dossier ;
- l'examen écrit composé d'une épreuve de dissertation et d'une épreuve de culture générale.

**Les frais d'étude de dossier sont payables à l'IB-BANK (ancienne BTCI) sur le numéro de compte : TG02401030006429700111 ou à l'ECOBANK sur le numéro de compte : TG05501708140004450003.**

**N.B. : Tout dossier incomplet sera rejeté.**

*La programmation générale des épreuves écrites ainsi que les dispositions pratiques y afférentes seront communiquées au moment opportun.*

Lomé, le **14 AOUT 2023**

Le Président,



**Professeur Dodzi Komla KOKOROKO**